

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE de
**MORANNES SUR
SARTHE -
DAUMERAY**

Séance du LUNDI 3 JUILLET 2023

Le 3 juillet 2023 à 19h00, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 27 juin 2023 – Nombre de membres 29 – Présents 24

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,
LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,
ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, DIARD Françoise, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,
CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, de RICHEMONT Xavier, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MOGUET Françoise, RENAULT Alexandra, THIBAUT Jean-Paul conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : de MIEULLE Roger (pouvoir à MOGUET Françoise), MARTIN Denis (pouvoir à DAVY Jean-Luc), SIMON Emmanuel (pouvoir à LEDERNET Christian)

Absents excusés : ALLARD Mickaël

Absents : DUPUIS Virginie

Secrétaire de Séance : RENAULT Alexandra

DCM N° 2023 – 051 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Dans le cadre de la gestion du personnel communal, le tableau des effectifs est présenté aux élus. Monsieur Jean-Luc DAVY, Adjoint chargé du personnel, leur propose d'y apporter les modifications suivantes :

- 1) **1 Poste** au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet **à supprimer** suite au départ à la retraite d'un agent.
- 2) **1 Poste** au grade d'adjoint technique à temps complet **à créer** pour remplacer l'agent parti à la retraite.
- 3) 1 poste au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps non complet (29,40/35^{ème}) **à supprimer** et 1 poste au grade d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps non complet (29,40/35^{ème}) **à créer** suite à **un avancement de grade**.

Le Conseil municipal est invité à délibérer sur ces propositions et à approuver le nouveau tableau des effectifs ci-après :

TABLEAU DES 21 EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET

Emplois	Nbre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant
Filière administrative : 5 emplois permanents à temps complet		
Directeur	1	Grade : Attaché principal
Secrétaire (Daumeray)	1	Grade : Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe
Agent d'accueil et secrétaire (Morannes)	1	Grade : Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe
Secrétaire (Chemiré-sur-Sarthe)	1	Grade : Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe
Agent d'accueil et secrétaire (Daumeray)	1	Grade : Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe
Filière technique : 13 emplois permanents à temps complet		
Responsable Services techniques Daumeray	1	Grade : Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe
Resp. Voirie et Espaces verts de Morannes	1	Grade : Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe
Agents des services techniques	1	Grade : Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe
Agents des services techniques	3-1	Grade : Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe (1 poste à supprimer)
Agents des services techniques	5+1	Grade : Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe (1 poste à supprimer)
Responsable restaurant scolaire de Morannes	1	Grade : Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe
Responsable restaurant scolaire de Daumeray	1	Grade : Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe

TABLEAU DES 21 EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET (suite)		
Emplois	Nbre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant
Filière animation : 1 emploi permanent à temps complet		
Animatrice	1	Grade : Adjoint d'animation
Filière sociale : 1 emploi permanent à temps complet		
ATSEM	1	Grade : ATSEM principal de 1 ^{ère} classe
Filière sportive : 1 emploi permanent à temps complet		
Educateur Sportif	1	Grade : Educateur des A.P.S. Principal de 1 ^{ère} classe

TABLEAU DES 15 EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		
Emplois	Nbre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant
Filière technique : 9 emplois permanents à temps non complet		
Agent de service + ménage des locaux	0+1	Grade : Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe (1 poste à créer à 29,40/35 ^{ème})
Agent de service + ménage des locaux	2-1	Grade : Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe (1 poste à supprimer à 29,40/35 ^{ème} + 20,26/35 ^{ème})
Agent de service + ménage des locaux	7	Grade : Adjoint technique (18,20/35 ^{ème} + 23,94/35 ^{ème} + 5,69/35 ^{ème} + 28,50/35 ^{ème} + 12,20/35 ^{ème} + 24,72/35 ^{ème} + 8,62/35 ^{ème})
Filière sociale : 4 emplois permanents à temps non complet		
ATSEM	3	Grade : ATSEM principal de 1 ^{ère} classe (29,60/35 ^{ème} + 27,13/35 ^{ème} + 31,25/35 ^{ème})
ATSEM	1	Grade : ATSEM principal de 2 ^{ème} classe (28/35 ^{ème})
Filière Animation : 2 emplois permanents à temps non complet		
Animatrice	1	Grade : Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe (31,5/35 ^{ème})
Animatrice	1	Grade : Adjoint d'animation (14,5/35 ^{ème})

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs de Morannes sur Sarthe – Daumeray, qui sera adressé au Comité Social Territorial du Centre de Gestion, afin qu'il approuve la suppression du poste lors de sa séance du 16 octobre 2023. Cette modification prendra effet au 1^{er} juillet 2023.

La délibération n°DCM 2022-091 du 5 décembre 2022 sera également transmise au Comité Social Territorial afin que la suppression des 2 postes, votée lors de cette séance, soit approuvée.

La présente délibération sera déposée en préfecture et ampliation transmise à Madame la Présidente du Centre de Gestion de Maine-et-Loire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Marie CARROEN



Accusé de réception en préfecture
049-200064566-20230703-DCM2023-051-DE
Date de télétransmission : 17/07/2023
Date de réception préfecture : 17/07/2023